

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Arrondissement Le Raincy  
Canton de Montfermeil

COMMUNE DE COUBRON  
133, rue Jean Jaurès 93470 COUBRON

Décision n° : 048-22

Objet : FIN DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES MINI-SEJOURS N°333 SUITE A SON INACTIVITE DEPUIS 2016

Le Maire de Coubron,

VU la délibération N°20/013 en date du 17 juin 2020 portant délégation du Conseil municipal au maire pour créer, modifier et supprimer des régies communales en application de l'article L.2122-22 al.7 du C.G.C.T. ;

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique, et notamment l'article 18 ;

VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du C.G.C.T. ;

VU le décret n°2005-1601 du 19 décembre 2005 relatif aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

VU l'arrêté N°7673 du 6 décembre 2001 portant création d'une régie d'avances pour les mini-séjours des centres de loisirs ;

VU l'arrêté N°7831 du 25 juin 2002 portant nomination de Mme Laurence CANDIA régisseur d'avances pour les mini-séjours des centres de loisirs ;

CONSIDERANT que la régie de recettes sus visée n'a pas fonctionné depuis le 18 février 2016 ;

CONSIDERANT qu'il n'y a plus de régisseur titulaire depuis le 26 février 2020 ;

CONSIDERANT l'observation faite par les services du SGC du Raincy sur l'inactivité de cette régie ;

CONSIDERANT l'existence d'une régie d'avances pour les centres de loisirs communaux active (arrêté constitutif N°8683 du 12 juin 2005 et arrêté modificatif N°12350 du 22 septembre 2016) ;

### DECIDE

DE PRONONCER la fermeture de la régie d'avances pour les mini-séjours N°333 suite à son inactivité depuis le 18 février 2016.

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance sous la forme d'un donner acte ;

Un extrait en est affiché sur les panneaux administratifs en mairie ;

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Seine saint Denis ;

Fait à Coubron, le : 13 avril 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300159-20220413-048-22-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2022



Ludovic TORO



Maire de Coubron  
Conseiller Régional d'Île-de-France  
Vice-Président de Grand Paris Grand Est